

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2013/19

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 28 janvier 2013

L'an deux mille treize et le vingt-huit janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-Luc CHAUSSIGNAND.

Date de convocation : le 21 janvier 2013.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 11
votants : 12*

Résultat du vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

***Présents : M. – CHAUSSIGNAND – TESTON – CROZIER – BEUGNET –
BOUAZZA- CORNET – FIALON – HILAIRE – JOLLIVET – VERNET –
VOLLE.***

***Excusés : M AUZAS a donné sa procuration à J-L CHAUSSIGNAND ;
Mme SALA.***

Absents : M. MAURIN - DELAZUN.

Mme Christiane CROZIER a été élue secrétaire.

**Objet : Acquisition de terrain à Mme BERTILLON Aurélie pour enfouissement
ligne électrique HTA**

M. Jean-Luc CHAUSSIGNAND, Premier Adjoint, rappelle au Conseil Municipal le programme de travaux d'enfouissement de la ligne électrique HTA par ERDF prévu dans le dossier de PVR La Grand Terre.

Il présente le plan des travaux. La nouvelle ligne HT passera sous la voirie créée dans la PVR et rejoindra un pylône de la ligne aérienne existante quartier Claux Bertrand.

.../...

HL

Il propose donc d'acquérir la parcelle D 1805 nécessaire pour faire la jonction du réseau.

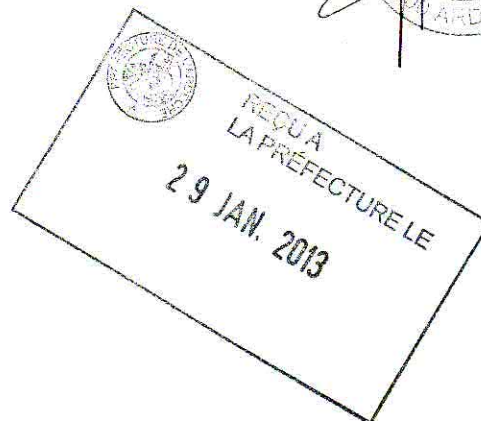
Il indique que cette parcelle est située en dehors de la zone de PVR, en zone Agricole dans le PLU, et propose un prix d'achat de 1 € le m².

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- DECIDE d'acquérir la parcelle D 1805 sis La Grand Terre d'une superficie de 546 m² appartenant à Mme BERTILLON Aurélie.
- FIXE le prix d'acquisition à 1 € le m² soit un montant total de 546 €.
- PRECISE que les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.
- CHARGE M. Jean-Luc CHAUSSIGNAND, Premier Adjoint, de signer l'acte notarié correspondant et tout autre document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 28 janvier 2013.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 29 janvier 2013.
Le 1^{er} Adjoint
Jean-Luc CHAUSSIGNAND.



.../...